

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil à SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 15 mars 2024.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	19	Votants :	19

Présents : Mr CROS Jérôme - CANOVAS Françoise - VISTE-ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - BERNARD-BERMOND Delphine - CARME Cédric - DURAND Julie - ALQUIER Jérémy - KESZNER Patricia - VIDAL Alain - GIMENO Nicole - FABRE Claude - NEGRE Magali - GIL COSTA Francisco - CATHALA SUC Nicole - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine - DURAND Anthony - GAUBERT Thierry

Ont donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Magali NEGRE

OBJET : REMPLACEMENT D'UN DES MEMBRES DU C.C.A.S.

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS, du fait de sa fonction de Maire.

Mr Jérôme CROS sera donc remplacé en tant que membre du CCAS par Mr Alain VIDAL.

Mr Alain VIDAL sera donc membre du conseil d'administration auprès de Mr SEGUIER Christian, DURAND Julie et BETEILLE Martine.

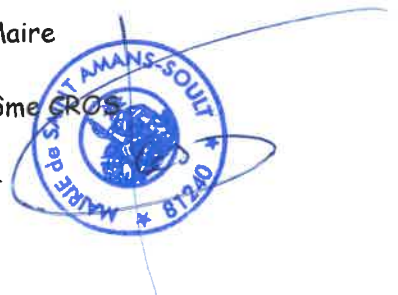
Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 21 mars 2024

Le secrétaire
Magali NEGRE



Le Maire

Jérôme CROS



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 22 mars 2024